

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIETES BOTANIKUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

T A R I F 1 9 7 7

Abonnement France	50 F
Membre scolaire	25 F
Abonnement Etranger	55 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	7 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. **LYON 101-98** ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

RIOUSSET L., JOSSERAND M. et CAPELLANO A. — Position systématique et description de « <i>Rhodocybe stangliana</i> » (Bres. et Pfaff) Rioussset et Joss. Basidiomycète Tricholomacée (= « <i>Squamanita stangliana</i> » Bresinsky et Pfaff). Architecture de la paroi sporique	119
DUFAY Cl. — Contribution à la connaissance du peuplement en Lépidoptères de la Haute Provence. Premier supplément	131
FISCHER J.-L. — Un mime morphologique de la polydactylie faible: La fissuration de phalanges distales chez <i>Rana temporaria</i> (Amphibiens, Anoures)	143
ROY S. — Traces d'usage sur l'outillage lithique préhistorique	147
JOSSERAND M. — Note sur <i>Tricholoma sudum</i>	154
ROUGEOT P.-Cl. — Note sur l'éthologie des <i>Batuana</i> (Lépidoptères Noctuidae, Trifidae)	156

Je crois inutile de reproduire ici la description détaillée de cette espèce donnée sous le nom de *sudum* dans ma Note de 1959. Ceux qui le souhaiteront pourront s'y reporter. J'en extrais simplement quelques caractères pour donner une idée générale de l'espèce.

Possède un peu la silhouette de saponaceum en plus petit mais le chapeau est gris pâle, gris foncé ou gris beige. Sur l'adulte, il est souvent un peu plissé radialement du fait de la structure du revêtement. Les lames, peu serrées, varient de presque blanches à gris pâle. Le pied est très ferme, souvent tordu-sinueux, volontiers atténué à la base qui, tout à la fin, peut s'envahir de rosâtre-cuirré. Odeur et saveur très nettes, désagréables, de farine rance mâtinée de l'odeur de punaise des champs. Spores largement elliptiques, $6,5-8 \times 5-6 \mu$. Revêtement piléique présentant sous les hyphes filamenteuses de la surface une importante assise pseudo-parenchymatique formée de cellules courtes, parfois sub-isodiamétriques. Apparemment toujours sous résineux.

Janvier 1977.

M. JOSSEBRAND,

24, rue de la Part-Dieu, 69003 Lyon.

BIBLIOGRAPHIE

1. ARIETTI N. et TOMASI R. — I Funghi velenosi, 2^e éd., Bologne, 1975.
2. BON M. — Tricholomes de France et d'Europe occidentale in *Documents mycologiques*, fasc. 14, juin 1974 et fasc. 18, mars 1975, Lille.
3. JOSSEBRAND M. et POUCHET A. — Notes conjointes sur *Tricholoma sudum*, espèce mal connue et toxique in *Bull. mens. Soc. Linn. de Lyon*, mars 1969.
4. KÜHNER R. et ROMAGNESI H. — Flore analytique des Champignons supérieurs, Paris, 1953.
5. SESSI A. — Intoxication par *Tricholoma grouanense*, *Bull. Soc. Mycol. de Fr.*, 1975, p. 573.
6. VIOLA (Dr Severino). — Nota su un nuovo *Tricholoma* velenoso in *Atti della Soc. ital. di Scienze natur. e del Museo civico di Storia naturale di Milano*, vol. XCVIII, fasc. I, 1959.

NOTE SUR L'ETHOLOGIE DES BATUANA (LEPIDOPTERES NOCTUIDAE, TRIFIDAE)

par Pierre-Claude ROUGEOT.

Lors de ma deuxième mission dans les monts du Balé, en Ethiopie méridionale, un genre nouveau : *Batuana* — comptant deux espèces, *B. rougeoti* Laporte et *B. lobeliarum* Laporte (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, n° 3, 45^e an., p. 131-132, mars 1976) — devait y être découvert.

Les quelques spécimens capturés, tous mâles, le furent au piège lumineux : toutefois j'avais de bonnes raisons de croire que le genre était inféodé aux lobélies, d'où le nom de la seconde de ces espèces nouvelles.

L'un des buts de ma troisième et toute récente mission dans la même région — mission rendue parfois difficile du fait des événements politiques et militaires en cours — était donc la découverte des femelles des *Batuana* et, partant, celle de l'éthologie de ces *Hadeninae* propres aux grandes altitudes de l'Ethiopie méridionale.

Dans la réserve de Dinsho, à 3 100-3 200 m, la petite lobélie, *Lobelia giberrou* Hemsl., est abondante : mes recherches s'en trouvèrent facilitées outre la collaboration de quelques écoliers du village. L'un d'eux, le jeune

Ayele, fut le premier, le 31 octobre dernier, en fin d'après-midi à repérer plusieurs *Batuana lobeliarum* des 2 sexes cachés à l'intérieur des hampes florales de lobélies brisées par le vent à mi-hauteur (1 m à 1,50 m environ), mais encore vertes.

Cette trouvaille (largement exploitée par la suite !) jointe à celle de chenilles noires à large bande dorsale jaunâtre, endophytes des bourgeons terminaux des jeunes lobélies, allait me permettre de retrouver à coup sûr la grande espèce afro-alpine.



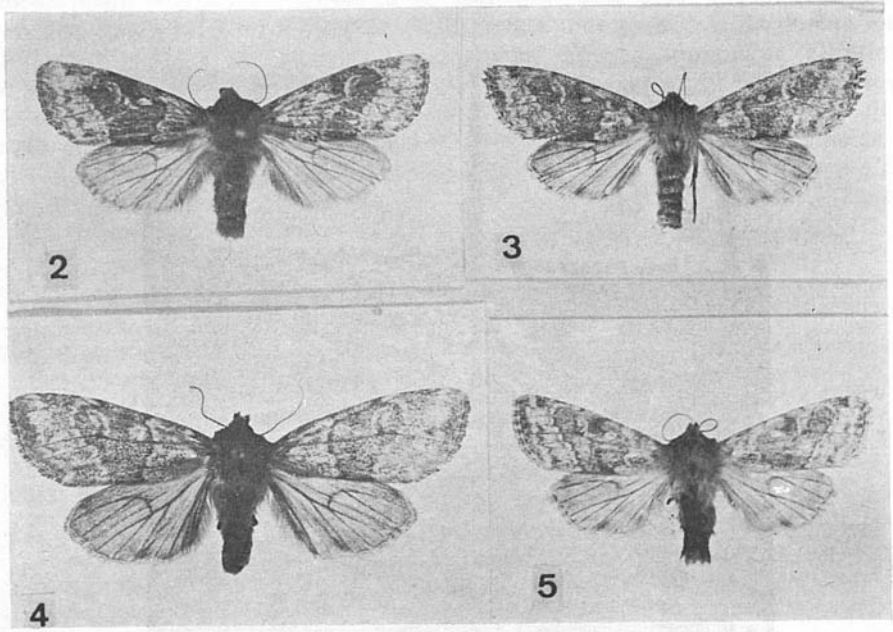
1. — Ethiopie (Balé) : Lobélies géantes, plateau de Saneti, au pied du Mont Batu (4 250 m environ, mars 1975).

Mon expédition du 1^{er} novembre en compagnie de mon fidèle chauffeur Girma Bellete, de deux guides Gallas et grâce à la Toyota de Ato Abbay, conservateur de la réserve — sur le plateau de Saneti, à 4 250 m environ, au pied du mont Batu, fut des plus éprouvantes, par un temps exécrable, les rafales de neige et les brumes givrantes nous cachant le paysage, alors que nous pataignons dans des marécages glacés à la recherche des *Lobelia rynchopetalum* Hemsl. que nous parvenions difficilement à fendre à la hache, nos mains étant gelées... Mais j'eus bientôt la consolation de découvrir la première femelle de *Batuana rougeoti* au cœur de la hampe florale (brisée à 2 m de hauteur) d'une lobélie morte depuis longtemps : huit autres *Batuana* seront encore trouvés en groupe, ce soir-là, à l'intérieur d'une tige pourrie.

Après une chasse nocturne fort pénible à la limite supérieure de la forêt (3 800 m), m'ayant procuré entre autres la femelle encore inédite de *Rougeotia roseogrisea* Laporte, le lendemain, 2 novembre, à midi, les conditions atmosphériques s'étant un peu améliorées sur les sommets, encore blanchis ça et là par

la neige, je décidai de retourner avec Girma sur le plateau et de visiter une nouvelle fois les peuplements les plus proches de lobélies géantes, à 4200 m.

A 16 heures, alors qu'une brume épaisse annonciatrice d'un nouvel orage, dévalant des sommets rocheux, nous obligeait à battre en retraite rapidement, nous avons, mon aide et moi, extrait de leurs « dortoirs », plusieurs dizaines de *Batuana rougeoti* des 2 sexes, presque tous trouvés en groupes de 4 à 16 individus.



2. — *Batuana rougeoti* Laporte
3. — *Batuana lobeliarum*
4. — *Batuana rougeoti* Laporte
5. — *Batuana lobeliarum*

Nous avons noté que la curieuse Noctuelle n'habite que les hampes sèches (la plante meurt après la floraison qui ne se produit, semble-t-il, qu'au bout de 7 années) et brisées par le vent à 2 ou 3 m de hauteur, les tiges encore vertes et imperméables étant en effet pleines d'eau : les *Batuana* doivent se réfugier longtemps dans les troncs creux aux parois pourrissantes : nombreux y sont en effet les spécimens très usés et de plus, le terreau du pied — asile de petits carabiques — est jonché de leurs débris. On peut supposer que les imagos ne sortent de leurs abris, où, en quelque sorte, ils hibernent, que lors des rares soirées favorables de la zone afro-alpine — la durée du vol n'excédant guère une ou deux heures avant le gel — pour butiner les fleurs de lobélies et pour pondre sur leurs bourgeons terminaux.

Je leur rapporte en effet avec une quasi-certitude des chenilles noires de tous âges, à étroites bandes longitudinales jaunâtres, trouvées au cœur de ces bourgeons et baignant dans le latex suintant de leurs mangeures.

La croissance de ces chenilles, d'une résistance extraordinaire — elles survivent fort longtemps, en voyage, se nourrissant même de feuilles de lobé-

lies complètement décomposées — semble lente; la chrysalide, également endophyte, est rougeâtre, et munie d'un crémaster pointu.

Ajoutons encore que les sexes des *Batuana* sont semblables de dessin et de coloration (nous figurons pour la première fois les femelles des 2 espèces) et que les spécimens de collection «graisent» beaucoup, comme la plupart des espèces endophytes dont le développement est interrompu par de longues diapauses.

Présenté le 19-II-1976.

Laboratoire d'Entomologie du Muséum,
45, rue de Buffon, 75006 Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Henri PERSAT. — *Principaux aspects de l'écologie de l'Ombre commun Thymallus thymallus* (L. 1758) (Poissons Salmonidés). Thèse de Doctorat de Spécialité de Sciences Biologiques, soutenue le 16 décembre 1976 à l'Université Claude-Bernard, Lyon I. Jury : A.L. Roux, Président : E. Pattée, J. Arrignon et R. Cuiat, examinateurs.

L'étude de la répartition géographique de l'Ombre commun *Thymallus thymallus* (L. 1758) en Europe et en France précise l'origine et les caractéristiques de sa distribution. Elle montre l'influence prépondérante des glaciations sur l'extension de cette espèce tout en indiquant une présence en Europe antérieure à celles-ci. Elle met également en évidence la régression subie par ce poisson en France depuis 1900, ainsi que l'échec de la plupart des tentatives d'acclimatation dans des rivières n'appartenant pas à son aire d'extension naturelle.

L'analyse des conditions physicochimiques régnant dans son biotope révèle une bonne qualité générale des eaux et l'absence de pollutions. La minéralisation et le pH de l'eau n'interviennent pas dans la répartition de l'Ombre commun. Une étude thermique a été réalisée sur un certain nombre de rivières à Ombre des environs de Lyon par la méthode de l'inversion du saccharose. Les moyennes thermiques saisonnières ainsi mesurées sont comprises entre 14 et 18°C pour les trois mois d'été, cette dernière moyenne étant considérée comme la limite de la zone à Ombre. Les maximums instantanés relevés ne dépassent guère 20°C, la température de 23,5°C apparaissant comme la limite à partir de laquelle on observe dans les rivières une mortalité d'Ombres.

Un inventaire de la faune d'Invertébrés benthiques présents dans les rivières à Ombre permet de confirmer la bonne qualité et la richesse de ces milieux. La comparaison de cette faune avec des contenus stomacaux d'Ombres communs révèle un régime assez varié suivant la faune disponible, avec cependant une prédilection pour les Ephéméroptères (surtout les subimagos) et les Diptères. Les Trichoptères et les Gammarus sont également consommés lorsqu'il y en a, mais ces derniers semblent beaucoup moins bien appréciés par les Ombres et particulièrement par les plus jeunes qui les évitent même s'ils représentent la majorité de la nourriture disponible. Les proies ingérées sont toujours de petite taille.

La croissance de l'Ombre commun est extrêmement rapide dans les rivières étudiées : taille de 15 cm et 29,5 cm respectivement à un et deux ans dans la rivière d'Ain; 14,5 et 27,5 cm dans la Loue; 12 et 24 cm dans l'Ancé du Nord plus froide. Cette croissance très rapide les deux premières années se ralentit sensiblement ensuite pour devenir quasiment nulle après la quatrième année, âge rarement dépassé par les Ombres de nos cours d'eau. En définitive, les plus gros Ombres français n'ont pas une taille supérieure à celle des plus gros Ombres scandinaves bien plus âgés. L'espèce et même le genre ne dépassent presque jamais 50 cm de longueur. La croissance rapide de nos Ombres entraîne apparemment une longévité très réduite, les poissons semblant disparaître vers 5 ou 6 ans dès qu'ils ont atteint la taille maximum de l'espèce.

Les différentes équations de la relation Longueur-Masse varient d'une allométrie minorante (Loue - Ancé) à une allométrie majorante (Ain) en passant par une isométrie